

Pour publication immédiate

# COMMUNIQUÉ

## LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE S'ENGAGE À CONTRER LE RACISME

**WINNIPEG, le 15 mars 2021** – La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) est heureuse d'annoncer qu'elle adopte la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars 2021 comme une journée de réflexion, d'évaluation et d'actions pédagogiques.

La reconnaissance de cette journée qui aura lieu dans les écoles de la DSFM le vendredi 19 mars s'insère dans la planification stratégique de la DSFM et s'ajoute à d'autres stratégies telles que les formations en compétences culturelles et les initiatives en justice sociale.

En adoptant une telle journée, la DSFM réitère son engagement à poursuivre le travail collaboratif amorcé en 2020 avec l'association Parents contre le racisme (PCR) pour assurer l'inclusion et le respect des diversités dans ses écoles. De fait, l'établissement de cette journée est l'une des actions qui découlent directement du travail ardu du PCR.

De plus, en collaboration avec l'association Parents contre le racisme (PCR), et d'autres partenaires communautaires de la francophonie, la DSFM souhaite engager une conversation positive au-delà de l'école et ainsi élargir la portée de ses actions au-delà de la salle de classe. La DSFM invite donc la communauté à rejoindre la conversation sur les médias sociaux en utilisant le mot clic #Ensemblecontreleracisme.

Bernard Lesage, président de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) : « En soulignant cette Journée internationale contre la discrimination raciale dans toutes nos écoles, la DSFM réaffirme son engagement à contrer le racisme et crée des occasions de partage, d'écoute, de collaboration et de sensibilisation. Cette mobilisation nous permettra d'apprendre et de grandir ensemble. »

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale dans nos écoles s'ajoute aux nombreuses actions de la DSFM qui conduisent les élèves vers leur réussite scolaire et éducative, communautaire et les accompagnent dans leur construction identitaire.

-30-

**Source :**

Joanne McAvoy  
Agente des communications  
Division scolaire franco-manitobaine  
204 894-6160  
[joanne.mcavoy@dsfm.mb.ca](mailto:joanne.mcavoy@dsfm.mb.ca)

*La Division scolaire franco-manitobaine est un réseau de 25 établissements d'enseignement en français, dont un centre d'apprentissage pour adultes, répartis à l'échelle du Manitoba. Vous pouvez suivre les activités de la DSFM sur notre site Internet [DSFM.mb.ca](http://DSFM.mb.ca) et sur les réseaux sociaux [DSFMecole](#).*